

	COMITE DIRECTEUR
	MARDI 28 FEVRIER 2023
	VISIOCONFERENCE

✓ Présents :

Sylvain ROUZIC – ENSTA Bretagne
 Christophe LEBRANCHU – UBO Brest
 Samuel LEPUISSANT – U. Rennes 2
 Yann NEVEU – U. Rennes 1
 Yann MOISON – U. Rennes 2
 Gérard VAILLANT – INSA Rennes
 Geneviève CABAGNO – STAPS Rennes 2
 Stanley VARRIN – UBO Brest
 Charles FLAMANC – UBO Brest
 Brendan FUSTEMBERG – UBO Brest
 Rozenn PATIN – UBO Brest

Ligue Bretagne : Frédéric PETER
 Frédéric FAROU
 Catherine THERON
 Sophie BERNARD



↳ Présentation des nouveaux membres du Comité Directeur

Elus suite à l'AG de la LBSU du 27/01/23 : S. VARRIN
 B. FUSTEMBERG
 R. PATIN
 E. LOUVEL

↳ Représentants à l'AG FFSU du 25/03/23 à Paris

Collège ETUDIANT = 3 représentants
 Collège NON-ETUDIANT = 3 représentants

Faute de candidature lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé de désigner les délégués à l'AG FFSU lors de ce comité directeur.

Candidats :

COLLEGE ETUDIANT		COLLEGE NON-ETUDIANT	
FLAMANC CHARLES	UBO BREST	MOISON YANN	U. RENNES 2
HENRIQUE GUILLAUME	U. RENNES 2	LEPUISSANT SAMUEL	U. RENNES 1
FUSTEMBERG BRENDAN	UBO BREST	ROUZIC SYLVAIN	ENSTA BRETAGNE

Vote : unanimité

↪ Point financier site de Brest

Budget établi sur le 1^{er} trimestre 2022/2023 :

- Achat de matériel informatique
- Convention d'occupation des locaux UBO à titre gracieux + fluides (estimation 2000€/an)
- Achat de matériel de bureau (devis)
- Budget hors CFU = budget de la Ligue
- Minibus à Brest = locations en hausse
 - ↪ Utilité d'un minibus à Brest
 - ↪ Ajustement du forfait kilométrique à 500 kms/jour
- Eléments de communication, partenariat Atelier LE MEE
- RH = 1 alternant et 1 service civique sur fonds propres
Le salaire de F. FAROU est pris en charge par la FFSU (détachement)
- Pas d'évolution de la prise en charge FFSU sur les 2 postes oxygénés (1.75)

↪ Ressources humaines 2023/2024

- Faire attention à l'âge des candidats :

Salaires en apprentissage (01/01/2023)	Apprenti – de 18 ans		Apprenti de 18 à 20 ans		Apprenti de 21 à 25 ans	
	Salaire brut	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ere année	27% du Smic	461,51 €	43% du Smic	734,99 €	53% du Smic*	905,924 €
2eme année	39% du Smic	666,62 €	51% du Smic	871,73 €	61% du Smic*	1 042,66 €
3eme année	55% du Smic	940,10 €	67% du Smic	1 145,22 €	78% du Smic*	1 333,24 €
Apprenti de 26 ans et plus						
	Salaire brut			Montant brut		
	100% du Smic*			1 709,28 €		

Baisse de l'aide de l'état : 8000 € à 6000 €.

- Mi-temps à taux plein : environ 17000 €/an, demander une prise en charge à la FFSU

↳ Commissions Mixtes Régionales (CMR)

- Objectifs : organiser les pratiques
Gestion des calendriers
Formation à l'arbitrage
- Composition : CTS de la ligue sportive ou son représentant
Enseignants référents de l'activité
Représentants du S(I)UAPS et des grandes écoles
Directeurs de la LBSU
Directeur des arbitres

Formats des rencontres différents du monde fédéral.

Point sur la représentation dans chaque sport.

Dynamique sur le plan local et régional.

Envoi des convocations par la LBSU.

Création d'un questionnaire envoyé aux AS.

↳ Questions diverses

L'inscription en ligne sur les compétitions sportives pose problème car les associations sportives ne sont pas forcément mises au courant des inscriptions de leurs étudiants et reçoivent les factures des déplacements au retour de leurs étudiants.



Prochain Comité Directeur prévu première quinzaine de mai.